

ARRÊTÉ D'AVANCEMENT DE GRADE
de M
Grade

Le Maire (ou le Président) de

- Vu** le code général des collectivités territoriales,
- Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Vu** le décret n° du, portant statut particulier du cadre d'emplois des,
- Vu** la délibération en date du Créant le poste de à (temps complet) (temps non complet)
- Vu** la délibération du fixant les ratios d'avancement de grade, prise après avis du comité technique
- Vu** les lignes directrices de gestion de la collectivité fixées (modifiées) en date du
- Vu** le tableau d'avancement établi au titre de l'année **2021** pour le grade de, établi par ordre de mérite
- Vu** l'arrêté n° fixant la dernière situation de M, (grade), au échelon, indice brut, indice majoré, ancienneté de

Considérant que l'intéressé(e) a accepté l'emploi qui correspond à son nouveau grade et qui lui a été assigné,

ARRETE

ARTICLE 1 : M est nommé (e) au grade de, à compter du 2021, à temps complet ou non complet (..... heures/35)

ARTICLE 2 : M est classé(e), à cette date au échelon, Echelle, Indice Brut, Indice Majoré, (+ NBI le cas échéant) avec une ancienneté de (ou sans ancienneté).

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,
- Comptable de la collectivité.

Fait à le
 Le Maire (ou le Président),

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le :
 (Signature de l'agent)